

Rencontre de travail préparatoire sur la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

Commentaires du Conseil du patronat du Québec

Janvier 2013

Le Conseil du patronat du Québec

Le Conseil du patronat du Québec a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Conseil du patronat du Québec –
janvier 2013

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2013

Rencontre de travail préparatoire sur la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

Commentaires du Conseil du patronat du Québec

Janvier 2013

Introduction

Le Conseil du patronat du Québec est heureux de faire part des préoccupations et des propositions des employeurs du Québec au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), M. Pierre Duchesne, dans le cadre de la quatrième rencontre de travail préparatoire sur la contribution des établissements et de la recherche au développement du Québec, en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur que tiendra le gouvernement du Québec en février 2013.

Le développement économique et social du Québec repose grandement sur la présence d'un réseau de collèges et d'universités hautement performant ainsi que d'un bassin de diplômés de qualité dans les différents domaines d'études. À ce chapitre, le Québec est, somme toute, relativement choyé et peut compter sur un réseau d'enseignement supérieur de qualité dont l'apport à la prospérité de la province est indéniable.

À titre de seule confédération patronale du Québec, regroupant les plus importants employeurs ainsi que la vaste majorité des associations sectorielles d'employeurs, tant du secteur public que privé, le Conseil se montre particulièrement sensible à la question de l'enseignement supérieur. Dans un contexte de vieillissement démographique et d'une rareté croissante de main-d'œuvre adéquatement formée pour répondre aux besoins du marché du travail, les employeurs au Québec cherchent plus que jamais à avoir accès à un capital humain de qualité afin de maintenir leur productivité et leur compétitivité et, ainsi, contribuer à la prospérité du Québec. De plus, face à une concurrence mondiale accrue où il faut faire preuve d'innovation et de créativité, les établissements d'enseignement supérieur jouent, bien sûr, un rôle déterminant. Soutenir l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche représente l'un des investissements les plus rentables pour l'avenir du Québec. À cet égard, il est important de noter que les universités au Québec ne sont pas toutes pareilles, chacune ayant sa propre réalité, sa mission et sa clientèle, et c'est là une des richesses de notre réseau sur laquelle il faut continuer de miser. Dans le respect de cette diversité et de l'autonomie des universités, l'objectif ultime est de pouvoir compter sur des institutions d'enseignement de qualité, qui s'acquittent de leur mission de façon

adéquate. Cette mission comporte plusieurs dimensions comme l'enseignement, la recherche et le service à la communauté.

Les quelques commentaires suivants, qui sont le fruit de consultations auprès des membres du Conseil du patronat ainsi que de recherches et de prises de position antérieures, permettront de répondre aux pistes de réflexion proposées dans le cahier thématique et de mieux situer la position de notre organisme par rapport à ces enjeux.

1- Comment mieux arrimer les établissements d'enseignement supérieur avec leur milieu immédiat et leur environnement plus global et maximiser leurs retombées économiques, sociales et culturelles pour le Québec?

Les universités et les cégeps forment les travailleurs de demain; il semble donc nécessaire que la formation qui est dispensée mise non seulement sur les connaissances apprises en vase clos, mais aussi sur les compétences pertinentes qui permettront à ces travailleurs de répondre aux exigences de leurs futurs emplois, que ce soit sur le plan des aptitudes plus techniques ou des méthodes d'analyse, d'organisation de travail, etc. Il s'agit d'un équilibre délicat où chaque composante est essentielle, tant sur le plan des connaissances que celui des compétences.

Un meilleur arrimage entre les établissements d'enseignement supérieur ainsi que leur milieu immédiat et leur environnement plus global passe par le choix et l'implantation de programmes d'études conçus afin de répondre davantage aux besoins du marché du travail et de la recherche. Étant donné qu'une des fonctions les plus importantes du système universitaire consiste à former les ressources humaines de l'avenir - appelées à devenir les chefs d'entreprise, les entrepreneurs, les cadres, les professionnels, et même les artistes, qui assureront la vitalité économique du Québec - il apparaît essentiel de consulter et tenir compte des besoins spécifiques des employeurs en matière de formation.

C'est une responsabilité des différents acteurs. La direction des établissements d'enseignement supérieur a tout intérêt, par exemple, à communiquer davantage d'information aux étudiants potentiels sur les domaines d'études où les perspectives d'emploi s'avèrent les plus prometteuses. Elle doit s'assurer, par ailleurs, que la qualité de son offre de formation globale demeure attrayante et concurrentielle, tant à l'échelle nationale que sur le plan international, afin d'attirer et de retenir dans son giron les meilleurs professeurs et les meilleurs étudiants.

Enfin, la direction doit faire en sorte que les ressources humaines, matérielles et technologiques dont dispose l'institution soient adéquates pour répondre aux besoins des étudiants. Rappelons que sa première responsabilité consiste à développer une planification adéquate en fonction de la mission, propre à chaque établissement, et que cette responsabilité implique de faire des choix stratégiques, c'est-à-dire établir des priorités. Cela

comporte le développement d'un avantage compétitif par une certaine spécialisation dans des créneaux et des niches de formation.

Il y aurait tout lieu pour les professeurs de sonder davantage les employeurs afin de savoir quelles connaissances et compétences spécifiques sont les plus recherchées et, ainsi, en tenir compte le plus possible dans leur enseignement afin d'offrir un juste équilibre aux étudiants entre les volets théoriques et appliqués présentés dans leurs cours. Il serait intéressant pour eux d'inviter dans le cadre de leurs cours des acteurs de terrain, des praticiens qui peuvent présenter aux étudiants de l'information complémentaire à celle qui est véhiculée en classe et leur démontrer les applications concrètes de leur formation. Enfin, les professeurs auraient eux-mêmes tout intérêt à bénéficier d'une formation continue, notamment sur les plans pédagogique et technologique afin d'adapter et d'améliorer leurs méthodes d'enseignement pour accroître leur efficacité auprès des étudiants.

Il est impossible d'explorer et de départager ici tous les aspects du rôle d'enseignant et celui de chercheur au niveau de l'enseignement supérieur. Disons simplement que l'un ne va pas sans l'autre et que, même si les habiletés pédagogiques d'un professeur sont un ingrédient essentiel à l'accomplissement de son travail, ses compétences en recherche le sont tout autant.

Une autre façon d'encourager la contribution des établissements et de la recherche au développement du Québec est de conclure des ententes de partenariat avec des employeurs de secteurs d'activité où les besoins en main-d'œuvre sont particulièrement marqués afin de développer des programmes coopératifs universités-employeurs, des programmes d'alternance travail-études, des programmes de bourses et des stages en milieu de travail.

Par ailleurs, un ajustement de l'offre de formation afin qu'elle soit mieux adaptée aux personnes en emploi contribuerait également à mieux arrimer les établissements d'enseignement supérieur avec les besoins de leur milieu. Au niveau collégial en particulier, une telle offre serait rendue possible par une diversification des modes de formation et des lieux où elle peut être dispensée en s'assurant, par exemple, que les réseaux de l'éducation puissent développer une offre de formation à temps partiel, de cours hors programme, de formation à la carte et à distance, au niveau technique, adaptée aux besoins des personnes en emploi et tenant compte de la reconnaissance de l'expérience et des compétences acquises en emploi.

Cet ajustement de l'offre de formation aux besoins des entreprises devrait se traduire également par une souplesse d'approche des divers services aux entreprises au réseau technique collégial.

Un ajustement de la durée des cours de formation technique devrait se faire en fonction des compétences exigées par le marché du travail. Par exemple, une technique qui exige deux ans et deux mois pour correspondre aux besoins du marché du travail est actuellement prolongée obligatoirement à trois ans à cause de décisions administratives.

Il serait pertinent, en outre, de modifier le règlement portant sur le régime des études collégiales de façon à diversifier la durée des formations (un an, deux ans, trois ans) et accorder ainsi au réseau la souplesse voulue pour répondre aux exigences réelles des étudiants et du marché du travail, plutôt que se conformer à des impératifs arbitraires. Une autre proposition consiste à examiner la possibilité de concevoir des programmes de formation professionnelle et technique par modules (comme les certificats au niveau universitaire qui offrent aussi la possibilité d'obtenir un baccalauréat par cumul de certificats).

Sont également souhaitables une meilleure cohérence dans l'offre de formation et une plus grande fluidité dans le cheminement et la transition entre les différents niveaux secondaire, collégial et universitaire, notamment avec le développement de programmes facilitant pour les étudiants les passerelles DEP-DEC-université lorsque c'est possible. Nous reconnaissons qu'il existe des initiatives en ce sens dans certains milieux; il serait tout indiqué d'en élargir la portée.

2- Comment peut-on maximiser les retombées des activités de la recherche québécoise pour le bien-être de la collectivité québécoise?

Comme la recherche publique et la recherche privée sont complémentaires, il serait grandement souhaitable de privilégier une plus grande coopération entre les milieux de la recherche fondamentale et l'industrie. C'est une approche qui semble porter des fruits dans plusieurs pays qui ont du succès en matière d'innovation et de prospérité économique en général; prenons l'Allemagne, par exemple, où la coopération entre la science et l'industrie est au cœur de la stratégie « Hautes technologies », lancée en août 2006. L'actuelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2010-2013) a déjà proposé d'augmenter le nombre de collaborations universités-entreprises et d'augmenter les bourses et les stages en milieu de pratique. La nouvelle stratégie devrait sûrement poursuivre dans cette direction.

Nous estimons, par ailleurs, que la commercialisation, notamment à l'international, représente le principal enjeu de l'innovation au Québec. Il faut donc y porter une attention particulière.

Afin de maximiser l'impact de la recherche et de l'innovation au profit de la population et de l'économie québécoise, il est impératif, en outre, de faire des choix en fonction de nos principaux enjeux économiques et sociaux (par exemple, le vieillissement de la population et le besoin de rehausser notre productivité). Il faudrait soutenir en particulier les domaines où nous possédons déjà une expertise et un avantage compétitif. Même s'il est difficile de prétendre pouvoir choisir, sans se tromper, les gagnants et les perdants, certains domaines nous semblent particulièrement plus prometteurs que d'autres. Il s'agit des sciences de la vie, du transport (dont l'aéronautique), du secteur des ressources naturelles (forêt, mines et

métallurgie), des technologies dites « vertes » ou environnementales, et des technologies de l'information et des communications (TIC). Ce dernier domaine touche la productivité de tous les autres.

Dans le contexte du vieillissement démographique et des besoins croissants en santé, l'innovation dans le domaine des sciences de la vie et l'intégration de cette innovation sont sûrement un domaine à privilégier et font incontestablement partie intégrante de la solution. Les entreprises dans ce domaine, que ce soit les entreprises pharmaceutiques, celles qui se spécialisent en technologies médicales ou les biotechs, constituent des partenaires de choix pour les universités et pour le gouvernement. La recherche et l'innovation dans ce domaine permettront de répondre à des besoins de la population en tenant compte des contraintes en matière de finances publiques. Une vision globale du système de santé, une recherche axée sur le patient et des mécanismes de transfert de connaissances découlant de la recherche devraient présider à la mise en place des principales mesures dans ce domaine. On peut penser en particulier à favoriser et renforcer les partenariats universités, chercheurs, réseau de la santé et industrie de façon à ce que la recherche fondamentale soit complétée par la recherche au niveau de l'industrie pour arriver à un produit commercialisable.

Le Québec devrait aussi se donner comme objectif de développer rapidement une expertise unique en matière d'intégration de l'innovation dans le système de santé, et devenir ainsi une vitrine et un modèle de valorisation de l'innovation. Plus spécifiquement en ce qui a trait au secteur pharmaceutique, il pourrait y avoir des études conjointes entreprise-université-gouvernement pour déterminer correctement et concrètement dans le contexte du système de santé les avantages thérapeutiques et la valeur économique d'un produit donné en ayant une structure de partage du risque. Il s'agirait là d'un puissant stimulant à la recherche appliquée. Il faudrait alléger, par ailleurs, le processus administratif et bureaucratique pour arriver plus rapidement à des résultats.

En plus du secteur de la santé, celui du transport, par son importance stratégique et l'ampleur des investissements requis, constitue un secteur particulièrement important en matière d'innovation et d'introduction de l'innovation. On pense en particulier à l'aéronautique et aux transports ferroviaire et terrestre. L'aéronautique est, nul doute, un domaine où le Québec se démarque en tant que leader mondial et dispose d'une masse critique de personnel hautement qualifié. Un grand nombre de fournisseurs, généralement des PME, gravitent autour des quelques grandes entreprises dans ce domaine. Sur le plan du transport terrestre, l'exemple des véhicules électriques s'impose, tant au plan personnel que collectif. On pense aussi au développement de divers matériaux utilisés dans les différentes infrastructures, créés pour mieux répondre aux besoins économiques (coût, durée de vie) et écologiques (empreinte carbone) du marché.

Le Québec dispose d'importantes ressources naturelles (notamment, la forêt, les mines et la métallurgie, et même l'eau) qu'il faudrait exploiter de façon intelligente et responsable. Des synergies peuvent être créées dans ce domaine entre le gouvernement, l'industrie et les milieux de formation pour encourager davantage la transformation au Québec. Le Québec, dans cette lancée, pourrait tirer profit de l'existence d'organismes comme le Consortium de

recherche appliquée en traitement et transformation des substances minérales (COREM) pour aider les futures installations minières du nord du Québec à développer leurs procédés de traitement des minerais et à innover.

Les technologies environnementales constituent un autre secteur où les enjeux économiques sont très étroitement liés aux enjeux sociétaux et environnementaux. Le Québec a déjà un avantage naturel qui peut l'aider dans ce développement. C'est aussi un secteur qui peut agir en complémentarité avec la plupart des autres secteurs.

Le document de consultation du MESRST fournit de nombreux autres exemples qui permettent d'apprécier l'apport des collèges et des universités à la société québécoise.

Il faudrait améliorer toutefois la filière d'accueil des nouvelles entreprises, de façon à ce que les possibilités découlant de l'excellence de la recherche dans les universités québécoises puissent déboucher sur la création d'entreprises viables et susceptibles de croître. Ainsi, en complément à la recherche, il faudrait s'assurer de la disponibilité de financement dès les premières étapes de la création de l'entreprise et s'assurer que les entrepreneurs bénéficient du soutien de personnes expérimentées dans le cadre de programmes de mentorat.

Finalement, il faut reconnaître que l'innovation va au-delà de la recherche et du développement. C'est pourquoi il faudrait dès lors encourager également le développement de talents en matière d'innovation organisationnelle et de commercialisation.

3- Dans le contexte d'une compétition accrue sur la scène nationale et internationale, quelles stratégies devons-nous privilégier pour que nos universités et leurs travaux de recherche occupent une place de choix sur l'échiquier mondial?

La stratégie à privilégier consiste à miser sur une certaine spécialisation dans des créneaux et des niches de formation porteurs, particulièrement ceux où nous jouissons d'un avantage compétitif. Il faudrait essayer d'éviter l'éparpillement et développer des créneaux d'excellence comme, par exemple, les domaines mentionnés précédemment : les sciences de la vie, le transport, les TIC, les ressources naturelles et les technologies vertes, qui permettront au Québec de se positionner sur la scène internationale dans un domaine où il a déjà un avantage et une expertise.

Les universités devraient participer très activement, et même solliciter la participation, à des recherches multicentriques et internationales. Elles devraient pouvoir bénéficier d'une certaine stabilité, notamment sur le plan du financement de la recherche afin d'attirer des chercheurs de qualité internationale et soutenir le rayonnement international de nos chercheurs.

Le Québec produit une recherche de qualité et il est essentiel qu'il continue à le faire. Et en simplifiant ses processus bureaucratiques, il pourrait favoriser encore davantage la recherche. Toutes les parties, gouvernement, universités, industries, devraient travailler par ailleurs à l'acceptabilité sociale des projets de recherche. Elles devraient aussi miser sur des alliances et des partenariats stratégiques avec d'autres provinces (Corridor Québec-Ontario, par exemple) ou États en vue d'un meilleur positionnement international.

Une autre mesure intéressante consisterait à étendre le congé fiscal existant pour les chercheurs et les experts étrangers à d'autres domaines (autres que les sciences pures et appliquées), notamment à celui de la nouvelle économie. Inciter des sommités étrangères à venir s'installer au Québec ne coûterait rien en pratique et constituerait un outil stratégique alors que ces chercheurs pourraient contribuer à constituer des pôles d'attraction dans leur domaine.

D'autres facteurs attirent les chercheurs; mentionnons, entre autres, la présence de milieux de recherche stimulants et d'infrastructures de recherche de qualité, la possibilité de partager des projets de recherche, et, de façon plus générale, la qualité de vie au Québec.

À ces égards, il faudrait capitaliser sur la spécificité de Montréal comme centre universitaire de classe mondiale et renforcer le rôle stratégique que notre métropole peut jouer. La présence d'institutions d'enseignement supérieur bilingues lui procure un double avantage et en fait notamment un pôle d'attraction dans le monde francophone.